



● **Sur l'appel à l'ouverture des restaurants le 1er février**

Chers adhérents, chers professionnels,
Depuis des semaines des appels à ouvrir nos établissements le 1er février circulent.

Notre confédération est dirigée par des élus responsables.

Nous n'appellerons donc pas à ouvrir.

Les conséquences pourraient être trop lourdes et dramatiques : fermeture administrative au moment de la réouverture de nos établissements, sanctions pénales pour mise en danger de la vie d'autrui, pertes de toutes les mesures de soutien financier etc...

Certes, nous comprenons votre détresse et votre colère face à cette stigmatisation de nos métiers sans preuve ! Oui les versements tardent à venir ! Oui nous sommes sans perspective ! Mais nous travaillons sans relâche et nous ne lâcherons rien !

Le Gouvernement nous écoute mais ne nous entend pas toujours.

Nous avons gagné des négociations et des combats. Notre travail n'est pas terminé, loin de là !

Notre belle institution œuvre sans relâche et avec la plus grande des déterminations pour vous représenter et vous défendre.

Nous restons à vos côtés.